

Accord de transport aérien UE/États-Unis

2006/0058(NLE) - 12/12/2017 - Texte adopté du Parlement après reconsultation

Le Parlement européen a adopté par 571 voix pour, 44 contre et 35 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil concernant la conclusion, au nom de l'Union européenne, de l'accord de transport aérien entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et les États-Unis d'Amérique, d'autre part.

Suivant la recommandation de sa commission des transports et du tourisme, le Parlement a **approuvé** la conclusion de l'accord.

L'accord vise notamment à favoriser l'essor du transport aérien international en ouvrant l'accès aux marchés et en maximisant les avantages pour les consommateurs, les transporteurs aériens, les travailleurs et les populations des deux côtés de l'Atlantique.